

Sommaire : Évaluation Externe lycée Antonin Carême – Savigny- le-Temple

1. Présentation de l'organisation et des modalités de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe

1.1 L'auto évaluation

1.2 L'évaluation externe

2. Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement

3. Mise en perspective par domaine

3.1 Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

3.1.1 L'entrée au lycée

3.1.2 Les conditions de travail

3.1.3 Les apprentissages, l'évaluation, la co-intervention, le chef d'œuvre, les résultats aux examens

3.1.4 L'accompagnement renforcé

3.1.5 Les instances, les commissions, le projet d'établissement, le contrat d'objectif

3.1.6 Les élèves à besoins particuliers

3.1.7 Les PFMP

3.1.8 l'éducation au développement durable

3.1.9 Le CDI

3.1.10 Le décrochage scolaire

3.2 La vie et le bien-être de l'élève et le climat scolaire

3.2.1 Le climat scolaire et l'environnement de travail

3.2.2 La vie lycéenne de l'engagement et de la citoyenneté

3.2.3 La vie scolaire

3.2.4 Les punitions et sanctions

3.3 Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

3.3.1 Les personnels

3.3.2 La communication interne et externe

3.3.3 L'évolution de l'offre de formation de l'établissement, le parcours CAP en 1, 2 ou 3 ans, l'apprentissage dans l'établissement

3.3.4 La politique budgétaire

3.4 L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

3.4.1 Le lien avec les collèges

3.4.2 les liaisons CAP - BAC PRO et BAC PRO – BTS – L'insertion professionnelle

3.4.3 l'ouverture européenne et internationale

3.4.4 Les réseaux et partenariats

3.4.5 Le lien avec les familles

4. Bilan global et perspectives

5. Modalités de suivi et d'accompagnement recommandées

1. Présentation de l'organisation et des modalités de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe

1.1 L'auto évaluation

L'auto évaluation mise en place par le Lycée Antonin Carême a permis la constitution d'un dossier de 12 pages et de documents annexes qui a été transmis dans les délais impartis aux évaluateurs externes. Ce dossier regroupe des éléments d'analyse, quantitatifs, et différentes enquêtes qui ont été renseignées par les parents, les élèves, les professeurs et les agents. Les éléments présents dans ce dossier ont permis d'extraire des informations relatives aux quatre domaines pour analyser le contexte, les activités et les missions d'un établissement.

1.2 L'évaluation externe

L'évaluation externe a été définie et articulée autour des forces et des faiblesses de l'établissement en s'appuyant sur l'auto-évaluation. L'analyse du dossier a permis de dégager des axes de réflexion appartenant aux quatre domaines et listés ci-après et de proposer des marges de progrès ainsi que des recommandations et des perspectives.

Calendrier

Etapes	Date
1/ Mise en place du protocole	18 Janvier 2023
2/ Communication du protocole au CE	25 Janvier 20223
3/ Visite évaluation dans l'établissement	14 au 17 février 2023
4/ Rédaction pré-rapport	08 Mars 2023
5/ Restitution orale en établissement	04 Avril 2023
6/ Rédaction rapport définitif	

Composition du groupe d'évaluateur externe

- Jean-Michel BARON IEN STI (coordinateur)
- Pascal Rousseau (chef d'établissement)
- Thierry Boitard (DDFPT)
- Olivier Mondet (IA-IPR)

Le planning des entretiens et en annexe de ce document

2. Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement

Le lycée Antonin Carême accueille entre 650 et 700 jeunes au sein de diverses formations technologiques et professionnelles de l'hôtellerie-restauration et du tertiaire :

- CAP Pâtisserie, Cuisine, Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant, BAC PRO Cuisine, BAC PRO Commercialisation et Services en Restauration, Mention Complémentaire Cuisinier en Dessert de Restaurant, BAC STHR pour la filière hôtellerie-restauration
- CAP Équipier Polyvalent de Commerce, BAC PRO AGORA, BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente - option A, BAC PRO du Commerce et de la Vente - Option B, BAC PRO Métiers de l'accueil pour la filière tertiaire.

Il intègre une unité pour l'inclusion scolaire en lycée (ULIS), la section technologique dispose d'une section européenne en espagnol et en anglais (SELO) et l'enseignement professionnel est dispensé en anglais (DNL) pour les formations de la filière tertiaire (demande de SELO en cours).

Bien que l'établissement soit signataire d'une convention avec le CFA académique de Créteil le constituant comme Unité de Formation en Apprentissage (UFA) et qu'il ait mis en œuvre dans ce cadre un BAC PRO 1 an Métiers du Commerce et de la Vente – option A, sous le statut de l'apprentissage durant plusieurs années, ces différentes formations sont aujourd'hui toutes mises en œuvre sous statut scolaire.

L'établissement scolaire est fortement engagé au sein du dispositif de formation professionnelle continue proposée aux adultes (GRETA) dans le domaine de l'hôtellerie-restauration en accueillant tout au long de l'année scolaire des groupes d'une quinzaine de personnes.

La crise sanitaire a essentiellement impacté la composition de l'établissement (moins de filles, moins de demi-pensionnaires). Progressivement celui-ci retrouve ses caractéristiques initiales. Ainsi au 31/12/2022, 663 élèves fréquentent l'établissement dont 309 filles (46,6%) et 354 garçons. 53 élèves sont internes (8%) et 487 demi-pensionnaires (73,5%).

Sur le plan territorial, un quart des lycéens sont originaires de Savigny-le-Temple, la moitié est issue de l'Agglomération Grand Paris Sud, près d'un tiers de la Communauté d'Agglomération de Melun Val-de-Seine, la population scolaire étant complétée par des élèves issus du sud de la Seine-et-Marne.

La population est fortement exposée aux difficultés socio-économiques. Un cinquième des familles réside au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville, près de la moitié sont issues de catégories socio-professionnelles défavorisées. Globalement l'indice de position sociale, en très légère augmentation, reste inférieur à 90 alors qu'il dépasse 100 pour la Seine-et-Marne et l'académie et un tiers des lycéens sont boursiers.

3. Mise en perspective par domaine

3.1 Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

3.1.1 L'entrée au lycée

Les équipes sont très investies et soucieuses du bien-être des apprenants. La journée d'intégration dans laquelle les enseignants sont très impliqués et particulièrement ceux d'EPS, est proposée à tous les élèves entrants regroupés en différentes sessions sur une période de 15 jours. Elle est principalement organisée autour d'activités sportives, elle est très appréciée des élèves et de nombreux enseignants y participent. Un équilibre semble avoir été trouvée sur la durée afin que les enseignements puissent commencer le plus rapidement possible. Une majorité des enseignants regrettent qu'un entretien individuel ne puisse pas avoir lieu dans cette période d'intégration.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une période intégralement dédiée à l'accueil des entrants en septembre avec la mise en place d'activités pour favoriser la cohésion des groupes. ▪ Un IPS supérieur à la moyenne académique en voie technologique. ▪ Des résultats aux tests de compréhension écrite des documents légèrement supérieure à la moyenne académique en CAP. ▪ Des élèves « ambassadeurs » permettent d'aller dans les établissements d'origine et de présenter les formation (essentiellement AGORA). ▪ Des élèves souvent défiants par rapport à l'institution scolaire ou se dévalorisant, mais que l'établissement accompagne pour les faire réussir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une attractivité des filles encore faible. ▪ Les élèves entrants en 2GT avec des notes aux DNB (écrit) plus faible que la moyenne académique. ▪ Des résultats aux tests de positionnement en mathématiques légèrement inférieurs à la moyenne académique en 2 PRO. ▪ Proportion d'élèves de 2nde GT/PRO et 1ère de CAP scolarisés sur leur 1^{er} vœu inférieur au moyennes académiques. ▪ Une grande disparité selon les spécialités d'un vœu de 1^{er} choix, les élèves ne choisissent pas toujours l'établissement en première intention, ce qui impacte fortement l'entrée en seconde et génère du décrochage et de l'absentéisme. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Porter une réflexion sur la mise en place des entretiens individuels lors de l'accueil des nouveaux élèves. ▪ Poursuivre les actions favorisant l'attractivité et notamment les filles dans certaines formations. ▪ Mieux prendre en compte le résultat des tests de positionnement pour construire l'accompagnement personnalisé et les séances de consolidation, notamment par les professeurs d'enseignement professionnel. ▪ Généraliser les élèves « ambassadeurs » aux autres formations.

3.1.2 Les conditions de travail (emplois du temps et environnement de travail)

Les équipes pédagogiques sont globalement satisfaites de leurs conditions de travail et de leur service et connaissent les contraintes qui imposent certains choix. La contrainte du manque de salles disponibles et des plateaux techniques dont le temps d'occupation est maximal est souvent évoqué. Cette contrainte complexifie la mise en place de dispositifs pédagogiques plus flexibles comme des alignements pour travailler avec des groupes de besoins pouvant regrouper plusieurs classes. L'établissement a récemment fait l'objet d'extensions destinées à développer son public et à l'accueillir dans de meilleures conditions, mais certains aspects du bâtiment montrent des signes de vétusté. Les plateaux techniques notamment en hôtellerie restauration montrent des dysfonctionnements dus à l'usure comme les commandes de certains appareils de cuisson et les systèmes d'aspiration. La propreté globale de l'établissement est convenable mais elle pourrait être améliorée dans certaines parties. La restauration scolaire est décrite comme convenable mais parfois la qualité des menus est jugée inégale. Des élèves entrants évoquent l'incivilité de certains élèves qui doublent les autres qui font la queue créant des temps d'attente important.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations et les perspectives.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une communication interpersonnelle satisfaisante entre les membres de la communauté éducative. ▪ Une plage horaire de 2h disponible tous les quinze jours permettant un temps de concertation entre les équipes pédagogiques. ▪ La construction d'un internat et de bâtiments modulaires de qualité. ▪ Un équipement correct en nouvelles technologies et une dotation satisfaisante en dispositifs pédagogiques particuliers (restaurant et magasin d'application, salle de sports). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une communication pas assez diffuse de l'ensemble des actions et projets pédagogiques menés à destination de l'ensemble de communauté éducative. ▪ Une restauration scolaire qui est ressentie de qualité inégale. ▪ Un bâti initial, datant de 30 ans, qui nécessite de lourdes opérations d'entretien du fait de sa vétusté (ateliers professionnels usagés, fuites d'eau et défaut d'étanchéité, fenêtres condamnées dans les salles de classes, toilettes vétustes). ▪ Des horaires d'ouverture de l'internat contraignants qui ne permettent aux élèves de n'y avoir accès qu'en fin de journée et non après la fin des cours. ▪ Les créneaux horaires d'accès aux installations sportives municipales qui sont parfois insuffisants. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réfléchir à l'utilisation de la plage horaire commune de 2 heures pour des moments de concertation. ▪ Poursuivre les efforts de rénovation des locaux et de réhabilitation des plateaux techniques. ▪ Poursuivre le travail pour reconquérir les demi-pensionnaires. ▪ Apporter une qualité régulière des repas. ▪ Poursuivre le travail engagé sur l'accueil des élèves internes notamment sur les temps hors cours où les élèves évoquent un manque d'activités proposées ou possibles. ▪ Prendre appui ou développer le CVL et la MDL avec des actions/projets initiés par les élèves.

3.1.3 Les apprentissages, l'évaluation, la co-intervention, le chef d'œuvre, les résultats aux examens

Au cours des 4 dernières années, l'obtention du CAP est globalement en légère diminution et reste inférieure aux résultats académiques et nationaux. Les résultats aux CAP Production sont en baisse alors que les résultats aux CAP Services sont en nette amélioration. Les résultats aux BACS professionnels progressent globalement de 6 points au cours des 4 dernières années restant cependant en deçà des résultats attendus. Les efforts réalisés par les équipes pédagogiques et éducatives pour accompagner les jeunes dans leurs choix et parcours de formation permettent de compenser en partie les difficultés des élèves et laissent apparaître des taux d'accès de la 2^{nde} à l'examen moins dégradés par rapport aux attendus (-1 en 2018, -5 en 2019, -1 en 2020, -6 en 2021).

Les résultats au BAC STHR sont satisfaisants, l'établissement est à ses attendus depuis 2020 concernant l'obtention de l'examen. Le taux de mention des élèves à l'examen terminal peut être amélioré.

Le niveau scolaire des élèves est très hétérogène, les élèves à besoins particuliers étant très fortement représentés au sein des classes, surtout de CAP. Les enseignants s'interrogent sur leur sentiment d'efficacité pédagogique positif vis-à-vis de ce public particulier et sur le principe de l'inclusion quand la majorité des élèves sont des élèves à besoins particuliers. Dans ce contexte, ils sollicitent la présence de plus d'AESH.

Les apprentissages - l'évaluation

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations et les perspectives.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La construction de projets pédagogiques de qualité dans chaque discipline. ▪ Une bonne réactivité de la direction pour modifier les horaires de cours et permettre le remplacement de professeurs. ▪ Une bonne connaissance individuelle des difficultés sociales ou matérielles des élèves. ▪ Des activités d'accompagnement fortes en direction des élèves les plus en difficulté (en moyenne cinq élèves par classe) dans le cadre du dispositif « je réussis au lycée ». 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une communication entre les membres de chaque équipe pédagogique disciplinaire variable. ▪ Une analyse des acquis des élèves en début du cycle de formation qui n'est pas suffisamment utilisée par les enseignants de la partie professionnelle. ▪ De nombreuses modalités d'évaluation sont parfois mises en place au sein d'une même classe selon les disciplines. ▪ La quantité de travail à faire à la maison qui est très variable selon les disciplines. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser les heures communes de concertation pour partager et faire une analyse croisée sur les pratiques pédagogiques. ▪ Formaliser les projets mis en place pour mettre en évidence la plus-value pédagogique qu'ils apportent et réfléchir aux indicateurs qui permettent de les évaluer. ▪ Porter une réflexion sur la communication des projets mis en place dans un objectif de mutualisation. ▪ Porter une réflexion sur l'harmonisation des pratiques d'évaluation au sein d'une même classe, notamment sur les modalités des CCF. ▪ Harmoniser les demandes de travail à la maison. ▪ Poursuivre la formation des personnels sur la thématique de la gestion des élèves à besoins particuliers.

la co-intervention

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations et les perspectives.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les horaires sont identifiés dans l'emploi du temps de chaque classe. ▪ Des relations interpersonnelles de qualité entre les différents binômes. ▪ Des thématiques qui s'appuient sur l'enseignement professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une co-intervention qui parfois ne permet pas de développer pleinement les compétences de mathématiques ou de Français. ▪ Les temps de concertation pour préparer, construire et réguler des séquences ou séances pédagogiques ne sont pas toujours clairement planifiés. ▪ Certaines séances de co-intervention ne s'appuient pas sur une situation professionnelle issue du RAP. ▪ La co-construction de certains scénarios pédagogiques n'est pas toujours mise en évidence. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formaliser pour chaque classe une progression pédagogique pour les heures de co-intervention. ▪ Porter une réflexion sur le fait que toutes les séances se déroulent dans les salles de classe de l'enseignement général. ▪ Présenter en début d'année les finalités et les démarches pédagogiques aux élèves et aux parents. ▪ S'assurer de la visibilité des contenus d'enseignement sélectionnés à partir des référentiels et des programmes. ▪ Définir au préalable les rôles et les temps d'intervention de chaque enseignant. ▪ Évaluer la plus-value de la modalité pédagogique pour la faire évoluer.

Le chef d'œuvre

les points forts-	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations et les perspectives.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des chefs-d'œuvre pour tous les élèves le plus souvent planifiés sur une durée de 2 ans. ▪ L'ouverture culturelle présente dans les chefs d'œuvres. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les compétences professionnelles, transversales ou culturelles, développées dans le cadre du chef d'œuvre ne sont pas toujours mises en évidence. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préciser pour chaque classe un scénario de travail détaillant le rôle attribué aux élèves et la nature du projet. ▪ Harmoniser la formalisation décrivant chaque chef d'œuvre. ▪ Rechercher des outils partagés de suivi du déroulement du chef d'œuvre (étapes du projet de l'élève) et des acquis des élèves (compétences travaillées) pour faciliter une continuité sur les deux années.

3.1.4 L'accompagnement renforcé : Accompagnement personnalisé – Consolidation des acquis – Aide à l'orientation

L'accompagnement renforcé est mis en place dans l'établissement. Selon les classes et les disciplines les modalités pédagogiques sont très variables. Le choix des créneaux horaires est souvent contraint par le manque de locaux disponibles ne permettant pas une certaine flexibilité. La distinction entre les trois volets d'accompagnement n'est pas toujours visible.

L'ensemble des heures allouées par le dispositif « je réussis au lycée » ont été utilisées pour du soutien scolaire en mathématiques et français.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations et les perspectives.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ De nombreux projets pluridisciplinaires et culturels qui participent au développement d'une culture commune ainsi que d'une culture internationale pour les élèves. ▪ Des tutorats mis en place dans certaines classes avec des élèves de classe supérieure. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une coordination du dispositif qui manque de visibilité. ▪ Des séances d'AP qui parfois ne diffèrent pas des heures de cours classiques. ▪ Une communication des finalités de ce dispositif auprès des élèves et des parents qui manque de visibilité. ▪ Des actions pédagogiques remarquables, innovantes, inspirantes ne sont pas forcément connus de toute la communauté éducative. ▪ Une passation des tests de positionnement nationaux dans lesquels certains élèves ne s'impliquent pas. ▪ Les contenus des deux modules « Préparation à l'insertion professionnelle » et « Préparation à la poursuite d'études » ne sont pas clairement définis. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Envisager une coordination par un référent du dispositif avec la mise en place de moments de régulation. ▪ Porter une réflexion sur les modes d'organisations retenus (temps intensifs, alignements en barrettes, créneaux de concertation, décloisonnement des classes...). ▪ Utiliser la période d'accueil et d'intégration des élèves entrant pour mettre en place des groupes de besoins répondant à cet accompagnement renforcé. ▪ Envisager la mise en place d'outils internes à l'établissement pour affiner les besoins en consolidation. ▪ Créer un lien plus étroit avec les établissements qui accueillent les élèves en BTS.

3.1.5 Les instances, les commissions, le projet d'établissement, le contrat d'objectif

Le pilotage de l'établissement est encadré par un projet d'établissement défini au cours de l'année scolaire 2017-2018 et des labellisations élaborées antérieurement (lycée des métiers de l'hôtellerie-restauration en 2008, lycée des métiers du commerce et de la vente en 2016). Le lycée est par ailleurs intégré au campus des métiers et des qualifications de l'économie touristique Paris-Val d'Europe depuis 2019.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations et les perspectives.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les personnels sont engagés de façon positive au sein des instances de l'établissement, les réunions du conseil pédagogique permettent des échanges constructifs entre les équipes et la direction. ▪ La communication est fluide entre les services avec transmission systématique de compte-rendu de séance. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un projet d'établissement peu mobilisé. ▪ Une labellisation comme lycée des métiers et une appartenance au campus des métiers et des qualifications peu exploitées. ▪ L'implication des élus de la collectivité locale de rattachement, des parents et des élèves au sein des instances est fragile et le lycée se trouve souvent à la recherche du quorum. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire un projet d'établissement en cohérence avec le rapport d'évaluation et le projet académique. ▪ Associer chaque projet porté par les personnels du lycée au projet d'établissement. ▪ Rechercher les indicateurs permettant une évaluation des actions en lien avec le projet d'établissement. ▪ Formaliser et faire évoluer les projets de vie scolaire et d'internat. ▪ Poursuivre et améliorer l'utilisation des outils numériques pour faciliter l'accès des différentes parties aux instances (avec la création d'un espace documentaire partagé via l'ENT permettant l'accès à l'ensemble ou parties des personnels).

3.1.6 Les élèves à besoins particuliers

En relation avec le pôle inclusif de la direction académique de Seine-et-Marne, l'installation au sein de l'établissement d'une unité d'enseignement externalisée d'un établissement médico-social afin de prendre en compte les spécificités des élèves à besoins particuliers est envisagée. À la rentrée 2022 le lycée a été doté de 18 h pour la coordination de l'ULIS. Le poste de l'Assistante Sociale et de l'Infirmière scolaire a été renouvelé. Le poste de Psy EN reste vacant. En l'absence de PsyEN, l'Infirmière Scolaire et l'Assistante Sociale tentent de se substituer à celle-ci afin de répondre aux besoins.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une réelle volonté du pôle médico-social d'être à l'écoute des fragilités des élèves. ▪ L'organisation des parcours scolaires des élèves, au plus près de leurs besoins. ▪ La prise en compte des tests de positionnement. ▪ La mise en œuvre des PAP. ▪ La prise en compte des situations d'élèves avec une réflexion autour des compétences professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enseignants ne ressentent pas un sentiment d'efficacité pédagogique vis-à-vis de ce public. ▪ Les enseignants sollicitent des formations régulières autour de la thématique de la gestion des élèves à besoins particuliers ainsi que la présence de plus d'AESH, la possibilité de regrouper ces élèves à certains moments de leur scolarité et s'interrogent sur l'opportunité de certaines orientations. ▪ Le souhait de l'installation d'une unité d'enseignement externalisée d'un établissement médico-social ne doit pas se traduire par une externalisation de la prise en charge pédagogique des EBE. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Solliciter une FIL sur cette thématique afin de permettre la prise en charge et l'élaboration d'aménagements pédagogiques. ▪ Solliciter le pôle de l'école inclusive du département. ▪ Travailler avec les enseignants sur la prévention et informer sur les différents dispositifs.

3.1.7 Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

Une véritable réflexion coordonnée par les 2 DDFPT est mise en place dans l'établissement pour définir les périodes de PFMP pour chaque niveau de classe. Les spécificités des métiers de l'hôtellerie - restauration et du commerce et de la vente sont prises en compte. Une attache est également prise avec les EPLE proches qui préparent aux mêmes formations pour éviter des périodes de PFMP identiques

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un calendrier qui prend en compte de nombreuses contraintes. ▪ Un suivi et une préparation qui implique l'ensemble des professeurs de chaque classe. ▪ Un accompagnement des élèves qui ne trouvent pas d'entreprise pour les accueillir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une difficulté des élèves à se déplacer notamment sur Paris. ▪ Une présence restreinte des tuteurs aux réunions d'informations. ▪ Un « turn-over » des tuteurs aux seins des entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer davantage certains tuteurs dans leurs obligations pédagogiques et évaluatives. ▪ Poursuivre les actions favorisant la mobilité des élèves.

3.1.8 L'éducation au développement durable

De nombreuses initiatives sont en cours et mettent à contribution principalement les éco-délégués, quelques enseignants et des associations partenaires du collège. Les échanges avec les éco-délégués présents montrent un investissement fort et une envie de poursuivre ce travail sur la durée.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations et les perspectives.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un label E3D de niveau 2 ▪ Des éco-délégués dans 70 % des classes. ▪ Une professeure référente très active. ▪ De nombreux projets. ▪ Le suivi et la communication des projets. ▪ Des partenariats actifs (Pro Vélo, ZEP média). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le suivi des projets est actuellement fait sur Instagram avec des photos, vidéos et commentaires pertinents. ▪ La communication des actions est peu visible sur le site WEB de l'établissement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre les actions de communication et les projets qui permettent d'impliquer plusieurs catégories de personnels (personnels de gestion, entretien, enseignement, vie scolaire...). ▪ Valoriser davantage les élèves qui participent aux différents projets notamment en le mentionnant sur le bulletin des élèves. ▪ Intégrer l'EDD dans les différents parcours éducatifs : avenir, de santé, d'éducation artistique et culturelle, citoyen... ▪ Mettre en place une stratégie de pérennisation de la démarche afin d'assurer la pérennité et la continuité des projets. ▪ Diversifier les projets dans le cadre des 17 Objectifs de développement durable définis par les Nations Unies (ODD).

3.1.9 Le CDI

Par le biais du CDI et de l'enseignante documentaliste, l'établissement a pour objectif de favoriser l'ouverture culturelle et de développer les collaborations avec les partenaires.

Le lycée exploite de façon importante les propositions culturelles (compagnies cooptées par le conseil régional, théâtre de Sénart, espace Prévert, l'Empreinte...) et participe régulièrement aux rencontres de préparation et d'évaluation des saisons culturelles. En novembre 2022, plus de 50% des sommes allouées à l'établissement dans le cadre du PASS CULTURE pour l'année 2022/2023 ont été consommées. Le CDI participe et initie des projets transdisciplinaires en collaboration avec plusieurs enseignants.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations et les perspectives.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exploitation des propositions culturelles. ▪ Partenariats avec compagnies cooptées par le conseil régional. ▪ Éducation aux médias, travail autour de l'éloquence. ▪ Très bonne exploitation des possibilités du PASS CULTURE. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Peu d'appétence des élèves pour la dimension culturelle. ▪ Les notions d'engagement et d'implication des élèves sont limitées ce qui suppose un investissement important des adultes pour mener les projets. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réfléchir à définir le projet ou programme d'activités du CDI selon les élèves (par niveau, par filière) et dans différents domaines (culture, éducation aux médias, découverte de la justice, mobilités durables, devoir de mémoire,...). ▪ Développer les actions en lien avec le CESC, le CVL, la MDL et autres associations de l'établissement. ▪ Poursuivre la réflexion déjà amorcée sur l'aménagement du CDI, avec plusieurs espaces dédiés à certaines activités avec la mise en place d'un mobilier différencié.

3.1.10 Le décrochage scolaire

Les équipes pédagogiques et éducatives sont mobilisées pour responsabiliser les élèves et les familles et pour envisager des actions particulières de suivi et d'accompagnement (équipe éducative, tutorat pédagogique, suivi infirmier, suivi social, atelier de gestion des émotions, remobilisation par le sport, mobilisation de partenaires locaux...) au sein du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) animé par le référent décrochage de l'établissement.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les appels à projets relatifs à la politique de la ville et à la prévention de la délinquance, le PASS CULTURE et les subventions académiques et régionales sont mobilisés pour accompagner individuellement certains élèves identifiés par le GPDS. ▪ Une réelle volonté du pôle médico-social d'être à l'écoute des fragilités des élèves. ▪ Des projets de classe ou de groupes sont mis en œuvre dans différents domaines : activité culturelle, mobilité internationale, éducation aux médias, découverte de la justice, ateliers de philosophie, éducation aux mobilités durables, prévention du harcèlement, devoir de mémoire, cordées de la réussite, activités du comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement, du conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) et des associations de l'établissement (AS, MDL). ▪ L'établissement est engagé au sein des actions locales d'éducation à l'orientation dans le but de valoriser les poursuites d'études. ▪ En lien avec la MLDS, accueil d'élèves issus de collèges n'ayant pas obtenu d'affectation en lycée pour la rentrée. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les élèves du lycée limitent parfois leurs ambitions et envisagent d'entrer dans le monde du travail avant même l'obtention du diplôme. ▪ Le taux de poursuite d'études en BTS est faible par crainte de ne pas réussir (auto-censure). ▪ Une proportion non négligeable d'élèves ayant obtenu leur diplôme change d'orientation professionnelle par la suite. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les actions du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) afin de mobiliser les personnels de l'établissement et toutes les ressources extérieures disponibles en faveur de la persévérance scolaire. ▪ Développer le lien avec les familles en vue de contenir l'absentéisme et de mobiliser les élèves dans leur cursus. ▪ Mettre en valeur les actions et les élèves lorsqu'ils véhiculent une image positive de l'établissement. ▪ Communiquer sur les parcours de réussite d'élèves en faisant notamment intervenir les anciens élèves pour présenter aux élèves et aux familles leur parcours.

3.2 La vie et le bien-être de l'élève et le climat scolaire

3.2.1 Le climat scolaire

Les entretiens avec les équipes éducatives et les élèves montrent un climat considéré comme serein au sein de l'établissement. Il est par contre évoqué à de nombreuses reprises le sentiment d'insécurité aux abords de l'établissement et notamment sur le trajet entre la gare RER et l'établissement. Un lien fort est établie entre les forces de police et les établissements du district pour qu'à chaque signalement une intervention rapide puisse être mise en place. Une surveillance par l'équipe de vie scolaire ou de direction des abords proches de l'établissement est réalisé à chaque période d'entrée ou de sortie des élèves. L'enquête départementale relative à la violence en milieu scolaire recense de nombreux faits : vols, introduction de produits illicites, trafics, rackets, harcèlements, violences verbales et physiques commis par des jeunes de tous genres et niveaux scolaires au sein de certains espaces collectifs de l'établissement ainsi qu'aux abords et dans les transports scolaires. Des déclarations de « fait établissement » sont faites ainsi que des conseils de discipline, des plaintes, des mains courantes de l'établissement ou des familles et des exclusions diverses.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Très majoritairement les enseignants considèrent la relation avec les élèves et la direction satisfaisante. ▪ Les élèves sont positifs par rapport à leurs apprentissages. Ils viennent au lycée pour travailler, apprendre et préparer leur avenir ainsi que pour y développer des relations de camaraderie. Plus de 80% sont intéressés par ce qu'ils apprennent. Les 2/3 ne s'estiment pas stressés par les évaluations et considèrent que leur nombre est suffisant et que celles-ci leur permettent globalement d'identifier les compétences acquises et celles à renforcer. ▪ Les jeunes font confiance aux adultes et les parents d'élèves ne mentionnent pas de souci majeur concernant la sécurité de leur enfant au sein de l'établissement. ▪ La mise en place de procédures transparentes du suivi des incidents scolaires signalés par les personnels. ▪ Des réunions hebdomadaires du service de vie scolaire pour faire le point sur la situation et les incidents à traiter. ▪ De nombreux aspects de la vie de l'élève sont pris en compte dans l'établissement (transport, permanence, restauration, présence sur la cour, activités périscolaires). ▪ Une AS active. ▪ Des activités périscolaires variées (club radio, chorale, club cuisine, salle de musculation). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La population scolaire est parfois traversée par des phénomènes de rejet de l'autorité et des tensions se concrétisent par des affrontements violents dans l'espace public entre des groupes de jeunes au sein du territoire de recrutement du lycée. ▪ 74 % des enseignants considèrent les écarts de niveau scolaire « grands » ou « très grands » au sein de chaque classe. ▪ La moitié des enseignants considèrent la relation avec les parents moyenne. ▪ La difficulté de participer aux activités péri-scolaires et de manger pendant la pause méridienne entraînant leur méconnaissance par les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la stratégie collective mise en place ainsi que les actions dédiés. ▪ Poursuivre la mobilisation des enseignants sur le climat scolaire dans leur enseignement.

3.2.2 La vie lycéenne de l'engagement et de la citoyenneté

Une vigilance de tous les adultes envers le comportement des élèves dans les espaces communs a pu être observée. Les remarques faites par les adultes sont suivies d'effet rapidement. L'établissement recherche des solutions qui faciliteraient l'engagement des élèves dans un club, une association (sportive, culturelle, ou artistique), rendu difficile pendant l'heure méridienne du fait des heures de repas.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations et les perspectives.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Troisième prix au concours académique « Non au harcèlement ». ▪ Exposition Égalité Fille-Garçon. ▪ Actions dans le cadre de la journée de la femme. ▪ Web radio. ▪ Club EDD. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le foyer du lycée contrairement à celui de l'internat semble moins attractif et peu investi par les élèves. ▪ Les activités qui leurs sont destinées sont souvent méconnues des élèves. ▪ Les élèves sont insuffisamment présents dans les différentes instances. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la mise en œuvre du plan de prévention de la violence scolaire et des rixes. ▪ Développer les actions du comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement. ▪ Valoriser davantage les élèves qui s'engagent dans les nombreuses actions mises en place dans l'établissement. ▪ Valoriser davantage les fonctions de délégué de classe, d'éco-délégué de membre du CVL..... ▪ Mentionner l'engagement des élèves au sein des bulletins scolaires. ▪ Développer la communication portant sur les actions proposées au CESC, au CVL, avec la MDL et les autres associations de l'établissement (site du lycée, ENT, panneau ou écran d'accueil). ▪ Impliquer les élèves dans la définition des actions pour prendre en compte leurs choix afin qu'ils en soient davantage acteurs.

3.2.3 La vie scolaire

Les personnels plébiscitent la politique globale d'établissement en matière de vie scolaire. Le passage de 3 à 2 CPE en 2022 a induit un cadrage du service plus précis.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Équipe soudée (2 CPE et 11 postes d'AED) et diverse dans ses composantes, favorisant le croisement des points de vue. ▪ Réunion d'équipe 2 fois par semaine. ▪ Utilisation du talkie-walkie pour communiquer. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les conseillers principaux d'éducation dont les emplois du temps sont partagés couvrent la totalité des besoins de l'établissement au détriment d'un travail collaboratif. ▪ La relation aux familles reste compliquée par le biais des outils numériques, le taux de connexion de certains parents étant limité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre le travail et la coopération entre enseignants et personnels de vie scolaire. ▪ Retisser du lien avec les familles et mettre à profit les réunions de rentrée et de remise des bulletins pour informer et communiquer.

3.2.4 Les punitions et sanctions

Les règles élémentaires de la vie au lycée sont mises à jour collectivement et régulièrement et font l'objet d'un consensus notamment pour motiver rappels, punitions et sanctions.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour contenir l'absentéisme, des dispositifs de justice préventive et restaurative sont privilégiés comme des sanction en interne et la mobilisation de la commission éducative. ▪ Pas ou peu de faits graves. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le contexte social avec des situations d'élèves considérés « jeune adulte isolé », d'autres placés en famille d'accueil, se traduit par un lien distendu avec certaines familles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre les actions de sensibilisation-information en lien avec le pôle médico-social ▪ Impliquer davantage les élèves au travers les actions du CVL . ▪ Poursuivre la réflexion sur la définition des motifs des punitions données. ▪ Établir un classeur de travail, pour les élèves exclus en vie scolaire.

3.5 Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

3.3.1 Les personnels

Le lycée accueille une centaine de personnels dont 70 enseignants aux caractéristiques proches des taux académiques. L'ancienneté moyenne des enseignants dans l'établissement (7-8 ans) est légèrement supérieur à la moyenne académique. Les personnels apprécient l'écoute de la direction en cas de problème ou difficultés et la réactivité dont elle fait preuve. Les demandes de départ sont principalement motivés pour un retour dans l'académie d'origine.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les nouveaux personnels se disent bien accueillis. ▪ Des conseils d'enseignement constructifs et préparés. ▪ 75 % des personnels souhaitent poursuivre leur activité dans le lycée. ▪ Des personnels techniques et administratifs impliqués et polyvalents qui ont le sentiment de participer efficacement à l'amélioration des conditions de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le poste de PsyEN reste vacant. ▪ Un sentiment de tâches de plus en plus éparées et densifiées de la part des personnels techniques et administratifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formaliser un protocole d'accueil des nouveaux personnels et plus particulièrement les personnels contractuels. ▪ Informer tous les personnels des projets et des expérimentations pédagogiques mises en place et faire un retour d'expérience de ces actions. ▪ Assurer la formations de tous les enseignants sur les nouvelles dalles numériques.

3.3.2 La communication interne et externe

Les enseignants sont globalement satisfait de la communication interne. L'ENT est le vecteur principal de la communication en interne et avec les parents. Des actualités sont publiées tout au long de l'année sur le site internet de l'établissement. La messagerie est utilisée par les parents pour contacter les enseignants.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations et les perspectives.
<ul style="list-style-type: none"> Une communication interne satisfaisante entre tous les membres de la communauté éducative. Un site web complet et bien présenté. Des capsules vidéo pour présenter l'internat. Une web radio et un club radio actif. 	<ul style="list-style-type: none"> Les entretiens ont montrés que certains projets et expérimentation pédagogiques n'étaient pas connus de tous. Certains parents éloignés du numérique rencontrent des difficultés à utiliser les outils mis à leur disposition. 	<ul style="list-style-type: none"> Centraliser toutes les informations publiques destinées à valoriser l'établissement sur le site WEB et s'assurer de d'une mise à jour régulière. Mettre en place un protocole de communication avec le web mestre lui permettant d'actualiser régulièrement le site WEB notamment les nombreux projets mis en place dans l'établissement. Former les parents qui rencontrent des difficultés à l'utilisation de l'ENT.

3.3.3 L'évolution de l'offre de formation de l'établissement, l'apprentissage dans l'établissement

Le lycée conventionnera très prochainement avec le CFA EVE, acteur de l'apprentissage au sein du territoire, en vue de proposer aux élèves un BTS Management Commercial Opérationnel, sous le statut de l'apprentissage, l'objectif étant d'améliorer l'accès à la poursuite d'étude des bacheliers professionnels. Il est envisagé de diversifier les parcours de formation proposés aux élèves : langues vivantes, unité facultative mobilité internationale, unité facultative secteur sportif.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations et les perspectives.
<ul style="list-style-type: none"> Projet de BTS MCO qui permet de donner une perspective de poursuite d'études. 	<ul style="list-style-type: none"> Développement de la filière Hôtellerie-Restauration-Tourisme (lycée des métier, CMQ). 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les partenariats dans le cadre des « cordées de la réussite ». Poursuivre les actions de formation au sein du GRETA. Développer l'apprentissage en partenariat avec le CFA EVE.

3.3.4 La politique budgétaire

La réforme de la taxe d'apprentissage n'ayant pas été anticipée et accompagnée, le lycée se trouve aujourd'hui dans une situation qui ne lui permet plus aucun prélèvement. Un programme d'économie très contraint doit donc être mis en place et un dialogue de gestion sollicité auprès de la collectivité locale de rattachement.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations et les perspectives.
<ul style="list-style-type: none"> les projets proposés par les enseignants sont financés 	<ul style="list-style-type: none"> Des recettes d'un montant de 6500 € en 2022 contre 50 000 € il y a 10 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation budgétaire 2021-2022 conçue en vue de réaliser un plan d'économie: restriction des frais de communication, limitation du nombre d'imprimantes et des impressions au format papier. Viser une augmentation du chiffre d'affaire réalisé par le magasin et le restaurant d'application.

3.6 L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

3.4.1 Le lien avec les collèves

Le bassin de recrutement notamment pour la filière hôtellerie restauration est très élargie. L'établissement à mis en place un dispositif d'élèves « ambassadeurs » coordonné par une enseignante pour répondre aux nombreuses sollicitations des collèves qui organisent des forums des métiers. Le proviseur prenant en charge toutes les réunions du district qui s'adressent aux parents des élèves de 3ème. Du fait de la médiatisation du métier de cuisinier dans des émissions télévisées, les élèves qui s'inscrivent en hôtellerie - restauration souhaitent choisir la cuisine plutôt que le service. Le travail mené dans le seconde famille de métier permet de rééquilibrer les flux en première dans les 2 spécialités.

les points forts	les points d'attention	les marges de progrès, les recommandations et les perspectives.
<ul style="list-style-type: none"> Présentation de l'établissement dans les collèves par des élèves « ambassadeurs » avec un enseignant. Un taux d'attractivité satisfaisant principalement en hôtellerie-restauration. 	<ul style="list-style-type: none"> Cibler les interventions les plus utiles pour limiter la mobilisation des enseignants et des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'intervention des élèves du lycée dans les collèves. Envisager un travail en co-intervention sur les compétences orales pour préparer les élèves lors de leurs interventions dans les collèves. Valoriser les élèves qui participent aux forums des métiers et aux interventions dans les classes.

3.4.2 les liaisons CAP - BAC PRO et BAC PRO - BTS – L’insertion professionnelle

La majorité des élèves envisagent de poursuivre leurs études, un tiers sous la forme de l’apprentissage principalement pour la filière hôtellerie - restauration. L’offre de poursuite d’étude en BTS dans cette filière n’est pas proposée à proximité de l’établissement restreignant les choix. L’établissement réfléchit à implanter un BTS Tourisme qui pourrait donner plus de perspectives d’études aux élèves de la série. L’établissement participe au sein de deux cordées de la réussite, l’une portée par l’IUT de Sénart et l’autre par l’Université de Cergy-Pontoise, PASSUP-GASTRONOMIE.

les points forts	les points d’attention	les marges de progrès, les recommandations
<ul style="list-style-type: none"> Un taux de passage en terminale STS supérieur à la moyenne académique pour les élèves de 2GT. Le taux d’emploi à 6 mois présente une valeur ajoutée positive. La participation à des cordées de la réussite. 	<ul style="list-style-type: none"> Un taux de passage en terminale STS inférieur à la moyenne académique pour les élèves issus de 2GT. 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les « cordées de la réussite » notamment avec les établissements dans lesquels sont accueillis principalement les élèves en STS.

3.4.3 l’ouverture européenne et internationale

Actuellement, les projets internationaux portés par l’établissement et financés en partie par ERASMUS mobilisent essentiellement des prestataires extérieurs. Les partenariats avec des établissements scolaires étrangers, impactés par la crise sanitaire, sont en cours de reconstruction et s’appuieront notamment sur les jumelages de la commune de Savigny-le-Temple.

les points forts	les points d’attention	les marges de progrès
<ul style="list-style-type: none"> Le partenariat avec un lycée hôtelier espagnol, pour un accueil réciproque dans le cadre de PFMP. Le coût supporté par les familles quand les PFMP sont réalisées à l’étranger est très faible voir nul. La mise en place d’une classe flexible pour l’enseignement des langues. Les nombreux projets mis en place dans le cadre de l’enseignement des langues vivantes. 	<ul style="list-style-type: none"> Le refus de certains parents d’envoyer leurs enfants à l’étranger. Le recours à un prestataire privé pour permettre aux élèves d’effectuer leurs PFMP en Irlande. 	<ul style="list-style-type: none"> Développer la communication pour valoriser les actions conduites (rubrique internationale sur le site internet de l’établissement, organisation de manifestations, ...).

3.4.4 Les réseaux et partenariats

Par l’intermédiaire de son restaurant et de son magasin d’application, l’établissement est inséré de manière importante au sein d’un réseau de partenaires professionnels locaux, privés ou publics, acteurs d’actions ou d’événements organisés par l’établissement ou simplement utilisateurs des services proposés par le lycée.

Dans le domaine de l’Hôtellerie – Restauration, le lycée est fortement impliqué au sein du GRETA de Seine et Marne. Ces actions de formation en direction d’un public adulte rejouent positivement sur le fonctionnement général de l’établissement. En interne, par leur présence, les stagiaires valorisent les lycéens et ils véhiculent une image très positive de l’établissement au sein du territoire.

les points forts	les points d’attention	les marges de progrès, les recommandations
<ul style="list-style-type: none"> Le lycée est impliqué au sein des dispositifs relevant de la politique de la ville et de la prévention de la délinquance en tant que porteur d’actions devant favoriser l’accrochage et la réussite des jeunes. Localement, le lycée exploite les propositions culturelles (compagnies cooptées par le conseil régional, théâtre de Sénart, espace Prévert, l’Empreinte...). En novembre 2022, plus de 50% des sommes allouées à l’établissement dans le cadre du PASS CULTURE pour l’année 2022/2023 ont été consommées. 	<ul style="list-style-type: none"> Certains enseignants ne sont pas informés de l’ensemble des partenariats mis en place. 	<ul style="list-style-type: none"> Développer les collaborations avec les partenaires culturels, internationaux, du développement durable et de l’éducation aux médias. Communiquer régulièrement les actions mises en place ou proposées par les partenaires à tous les enseignants.

3.4.5 Le lien avec les familles

43 parents ont répondu à l’enquête transmise en ligne par l’intermédiaire de l’environnement numérique de travail. Bien que prévu dans l’organisation des entretiens, aucun parent ne s’est présenté.

les points forts	les points d’attention	les marges de progrès, les recommandations et les perspectives.
<ul style="list-style-type: none"> Fort présence des parents lors de l’accueil des parents au premier cours de l’année. Les parents apprécient les échanges avec l’établissement concernant : le suivi de la progression scolaire des élèves ; l’accompagnement à l’orientation ; l’accompagnement à l’insertion professionnelle ; l’intégration sociale des élèves ; le suivi de l’assiduité et de ponctualité des élèves ; le comportement des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Des améliorations concernant l’alliance éducative à installer lors des phases d’orientation et d’insertion des jeunes. L’accompagnement des jeunes et des familles lors des recherches de lieux de PFMP. Le contexte social avec des situations d’élèves considérés « jeune adulte isolé », d’autres placés en famille d’accueil, se traduisant par un lien distendu avec certaines familles. 	<ul style="list-style-type: none"> Envisager la création d’un espace parent notamment pour accompagner l’accès aux services numériques. Améliorer les outils numériques à disposition : visioconférence, actualisation du site internet. Réfléchir à la nécessité de programmer des rencontres parents-professeurs supplémentaires. Profiter de l’organisation des élections de représentants des parents pour définir les actions et manifestations à destination des familles (café des parents, réunions d’information sur l’orientation, PFMP, forum des métiers, forum des anciens élèves)

4. Bilan global et perspectives

L'objectivité du rapport d'auto évaluation, la qualité des entretiens, l'observation de l'implication des personnels et des actions menées montre un établissement qui assure pleinement la mission de service public qui lui est confiée en prenant en compte son environnement spécifique. Les orientations identifiées dans le rapport d'auto évaluation et les perspectives d'évolution sont également très pertinentes. Ce contexte favorable permet de repérer des axes de travail à faire perdurer et d'autres devant être considérés comme des leviers d'amélioration.

Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

- ✓ Les dispositifs liés à la transformation de la voie professionnelle sont mis en place, mais une réflexion pédagogique des acteurs permettrait d'améliorer leur plus-value, notamment en formalisant les actions mises en place.
- ✓ Une très forte implication des enseignants dans de nombreux projets dans toutes les disciplines.
- ✓ Une volonté de développer l'offre de formation pour la poursuite d'études en BTS cohérente.
- ✓ Les actions liées à l'éducation au développement durable reposent sur un nombre limité de personnels, une mobilisation plus accrue des personnels à ces actions est souhaitable.
- ✓ Une analyse fine des raisons pour lesquelles les résultats aux BAC PRO restent en deçà des résultats attendus permettrait d'élaborer une stratégie pour y remédier.

La vie et le bien-être de l'élève et le climat scolaire

- ✓ Les conditions de travail sont considérées comme satisfaisantes par les personnels.
- ✓ Le climat scolaire est ressenti positivement par les élèves et les parents.
- ✓ Le sentiment d'insécurité concerne essentiellement les abords et l'environnement de l'établissement suites aux incivilités et aux agressions signalées.
- ✓ Des activités périscolaires qualitatives auxquelles il est difficile aux élèves de s'inscrire en raison d'emplois du temps non compatibles.
- ✓ Un Internat rénové et accueillant avec un taux d'occupation qui pourrait être plus important.

Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement DP

- ✓ Les instances existent et fonctionnent. Les enseignants montrent une véritable volonté de contribuer à la vie de l'établissement et d'apporter leur contribution à travers le conseil pédagogique. L'auto-évaluation et l'évaluation externe de l'établissement sont des éléments qui vont permettre de nourrir la réflexion et la rédaction du nouveau projet d'établissement et du contrat d'objectifs.
- ✓ Une formalisation de l'ensemble des actions mises en place et des expérimentations pédagogiques permettrait d'en faire un bilan objectif en terme de plus-value pédagogique et en favoriserait la communication à l'ensemble des équipes.

L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

- ✓ L'utilisation d'un seul canal au travers de l'ENT pour la communication interne est globalement satisfaisant. Les actions de sensibilisation des parents à l'usage de l'ENT sont à renforcer notamment auprès des parents qui ne maîtrisent pas les outils numériques.
- ✓ Une communication externe (site internet) avec une participation de l'ensemble des professeurs permettrait de valoriser toutes les actions mises en place et renforcerait l'image de l'établissement.

5. Modalités de suivi et d'accompagnement recommandées

- ✓ Des actions de formation de type ANT (FIL) ou organisées en interne, portant sur l'évaluation, l'inclusion des élèves, les violences scolaires, les élèves en difficulté (grande pauvreté, décrochage scolaire, la sensibilisation au développement durable) favoriseraient la cohérence des actions déjà mises en place.
- ✓ Un travail en district participerait au renforcement du continuum collège/lycée.

Annexe : Planning des entretiens

Mardi 14 février 2023

14/02/23	horaires	Evaluateur : JM BARON	Evaluateur : O MONDET	Evaluateur : T BOITARD	Evaluateur : P ROUSSEAU
M0		Prise de contact avec l'équipe de direction : Proviseur, Proviseur adjoint, DDFPT Gestionnaire..... Observation de l'accueil des élèves			
M1		Visite de l'établissement			
M2		3.1.1 L'entrée au lycée 3.1.2 Les conditions de travail 3.2.1 Le climat scolaire et l'environnement de travail (PP CAP1 BCP 1 2 nd GT)		3.2.1 Le climat scolaire et l'environnement de travail 3.2.2 La vie lycéenne 3.2.3 La vie scolaire 3.2.4 Les punitions et sanctions (vie scolaire)	
M3		3.1.1 L'entrée au lycée 3.1.2 Les conditions de travail 3.2.1 Le climat scolaire et l'environnement de travail (élèves délégués CAP1 BCP 1 2 nd GT)		3.2.1 Le climat scolaire et l'environnement de travail 3.2.2 La vie lycéenne 3.2.3 La vie scolaire 3.2.4 Les punitions et sanctions (élèves délégués + 2 internes)	
M4		3.1.3 Les apprentissages, l'évaluation, la co-intervention, le Chef d'œuvre 3.1.4 L'accompagnement renforcé 3.1.11 La formation continue (coordo mathématiques et sciences)		3.3.3 L'évolution de l'offre de formation de l'établissement, le parcours CAP en 1, 2 ou 3 ans, l'apprentissage dans l'établissement 3.3.4 La politique budgétaire (équipe de direction + gestionnaire)	
	horaires	Evaluateur : T BOITARD	Evaluateur : JM BARON	Evaluateur : O MONDET	Evaluateur : P ROUSSEAU
S1		3.1.3 Les apprentissages, l'évaluation, la co-intervention, le Chef d'œuvre 3.1.4 L'accompagnement renforcé 3.1.11 La formation continue (Coordo Français, histoire-géographie, EMC langues vivantes)		3.3.1 Les personnels 3.1.5 Les instances, les commissions, le projet d'établissement, le contrat d'objectif (équipe de direction)	
S2		3.1.3 Les apprentissages, l'évaluation, la co-intervention, le Chef d'œuvre 3.1.4 L'accompagnement renforcé 3.1.11 La formation continue (Coordo Art plastique –Ed. musicale - EPS)		3.3.1 Les personnels 3.1.2 Les conditions de travail (Personnels élu au CA hors enseignants)	
S3		3.1.3 Les apprentissages, l'évaluation, la co-intervention, le Chef d'œuvre 3.1.4 L'accompagnement renforcé 3.1.11 La formation continue (Coordo Formations technologiques et professionnelles de l'hôtellerie-restauration + PSE)		3.1.6 Les élèves à besoins particuliers (Personnels concernés) 3.3.2 La communication interne et externe (équipe de direction + référent numérique)	
S4		3.1.3 Les apprentissages, l'évaluation, la co-intervention, le Chef d'œuvre 3.1.4 L'accompagnement renforcé 3.1.11 La formation continue (Coordo formations professionnelles du tertiaire + PSE)		3.1.9 Le CDI (Documentaliste) 3.1.10 Le décrochage scolaire (personnels concernés)	

Vendredi 17 février 2023 Après midi

17/02/23		Evalueur : JM BARON	Evalueur : P ROUSSEAU		
S2		3.4.1 Le lien avec les collègues 3.4.2 les liaisons CAP - BAC PRO et BAC PRO – BTS 3.4.3 l'ouverture européenne et internationale 3.4.4 Les réseaux et partenariats 3.4.5 Le lien avec les familles (Equipe direction + personnels concernés)			
S3		3.1.7 Les PFMP (DDFPT) 3.1.8 l'éducation au développement durable (personnels concernés + éco délégués)			
S4		3.4.5 Le lien avec les familles (représentants parents)			